

Le néolibéralisme dans l'enseignement supérieur burkinabé

au moment où la réforme de l'université est sur la sellette en France, il paraît utile d'appeler la communauté universitaire à faire l'effort de se tourner vers l'Afrique francophone. En effet, les exemples pour décrire le bouleversement que connaît l'université sont souvent pris dans le monde anglo-saxon, notamment aux États-Unis, vivier du néolibéralisme. Cependant, pour avoir un vrai regard sur les réformes en cours – dans le secteur de l'enseignement, mais aussi dans ceux de la santé, de la fonction publique, etc. – il serait utile de se pencher sur le démantèlement qu'ont connu les secteurs publics sociaux dans les post-colonies et en Amérique latine, qui ont servi de laboratoire expérimental : ce qui est imposé à la « métropole » n'étant rien d'autre qu'un ajustement structurel, bien connu en Afrique.

Mais, ce texte veut aussi appeler les enseignants et étudiants d'Afrique francophone à s'intéresser aux mobilisations en Europe contre la réforme de l'université. Car, dans le cadre de la domination et pour des raisons historiques évidentes, les anciennes colonies

LILA CHOULI
Chercheure-associée
au Centre de recherche
sociologique de l'université
de Johannesburg.

ont décidé d'intégrer le processus de Bologne et de « se caler » sur le calendrier européen. Si l'Afrique du Nord a devancé l'Afrique subsaharienne dans l'appropriation du processus qui y a suscité bien des critiques¹, les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont prévu comme date butoir décembre 2009. Ce processus, progressivement engagé en Europe où il a été conçu, est livré aux universités ouest-africaines, notamment, comme un *kit prêt à l'emploi*, en particulier par l'UEMOA et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), une institution

1. Cf. Farid Cherbal, « La réforme LMD et l'université algérienne : les vrais enjeux », *El Watan*, 4, 5 et 6/9/2004 ; S. Mazzela, (dir.), 2007, « L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison internationale (Maghreb, Afrique, Canada et France) », *Maghreb et sciences sociales*, Thème.

intergouvernementale², créée en 1968, pour harmoniser les systèmes d'enseignement supérieur. Pour décrire le processus de Bologne dans les ex-colonies françaises, nous nous appuyerons sur le Burkina Faso, un des pays les plus pauvres du monde (177^e sur 182 selon l'indice de développement humain – IDH – du Programme des Nations unies pour le développement). Si des instituts et universités privés du pays se sont déjà engagés dans le processus, ce n'est pas le cas de l'université publique.

Il est urgent de se pencher sur cette réforme qui risque d'être appliquée avec d'autant plus de zèle que l'année académique a été très perturbée, avec la crise de juin 2008 et la fermeture de l'université et des œuvres sociales suite à une marche pacifique des étudiants réprimée à balles réelles³ et la grève déclenchée en avril du syndicat national autonome des enseignants chercheurs pour le paiement des arriérés de salaire et une réforme de leur statut, mot d'ordre qui n'a été levé qu'en juillet 2009. D'autant que cette réforme n'est assurément qu'une étape : il ne s'agit pas d'une réforme de plus, comme on pourrait le penser au regard du peu de débats qu'elle suscite, mais pour reprendre Idiata, de *la réforme de toutes les révolutions*, ou pour être exact, une *contre-révolution*⁴.

2. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Madagascar, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo.
3. L. Chouli, à paraître, *La domestication des étudiants sur le campus de Ouagadougou (Burkina Faso). Sur la crise de juin 2008*.
4. D.F. Idiata, R. Mayer, 2005, *L'Afrique dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat), la réforme de toutes les révolutions : le cas du Gabon*, l'Harmattan.

Ici, il s'agit moins d'étudier la réforme LMD techniquement que d'analyser les raisons invoquées pour la justifier et surtout *l'esprit LMD* qui est assumé. Un *vade-mecum* a en effet été publié, le *Guide de formation du LMD à l'usage des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique francophone*⁵.

Et l'université fut au Burkina Faso

Au début des indépendances, l'enseignement supérieur en Afrique francophone est promu pour former l'élite des nouveaux États. On utilise alors le concept « d'université de développement ». Après avoir d'abord privilégié les universités régionales comme Dakar, l'ancien colonisateur change de position dans les années 1970. Dans le cadre de la Coopération, il encourage les États à créer des universités nationales⁶. La Haute-Volta – Burkina Faso depuis 1984 – se dote de la sienne en 1974. La même année, la Banque mondiale (BM) estime déjà que l'enseignement supérieur occupe une part trop importante dans les budgets éducatifs africains.

5. ADEA/REESAO, 2008, *Guide de formation du LMD à l'usage des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique francophone*. Élaboré par le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES) de l'Association des universités africaines et le Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO), ce guide est destiné à l'usage des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique francophone. Voir : www.cames.bf.refer.org/.

6. P. Bianchini, 2002, « La "refondation" de l'université de Ouagadougou. Une mise en perspective », in N. Akam et R. Ducasse, *Quelle université pour l'Afrique ?*, Éd. de la MSHA, p. 149-165.

Dans les années 1970-1980, l'Afrique s'endette lourdement. Après les deux chocs pétroliers et la politique inflationniste des pays industrialisés, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale dictent aux pays du Tiers-monde des politiques de redressement économique et financier, les programmes d'ajustement structurel (PAS). Ils sont une condition *sine qua non* à la poursuite de l'aide. L'objectif est de rétablir les équilibres financiers à travers la libéralisation de l'économie, le désengagement de l'État et la réduction des budgets sociaux. Pour les pays endettés, c'est l'ère du Consensus de Washington – le cadre programmatique du néolibéralisme.

Le Burkina Faso n'a eu que tardivement à faire avec les institutions financières internationales (IFI). Pendant les années 1980, il a été un des rares pays africains à échapper aux plans d'ajustement structurel. Les discours nationalistes et anti-impérialistes du Conseil national de la Révolution (CNR) (1983-1987) ont effrayé les « bailleurs de fonds »⁷. Cette période d'« isolement » prend fin avec l'assassinat du président Thomas Sankara et douze de ses collaborateurs lors du coup d'État du 15 octobre 1987 qui porte au pouvoir l'encore président, Blaise Compaoré. Ce n'est qu'en mars 1991 que le pays signe un accord avec les IFI.

Dans l'enseignement supérieur, l'ajustement se traduit principalement par le contingentement des bourses au moment où les effectifs de l'université de Ouagadougou augmentent sensiblement : 374 étudiants en 1974, 9 000 en 1994, 35 000 en 2007, 42 000 en 2009⁸. Ce qui conduit à la création de l'université de Bobo Dioulasso en 1995 et de l'École normale supérieure de Koudougou (ENSK) en 2005. Avant l'ajustement structurel, tout bachelier de moins de 23 ans avait droit à une bourse. En 1992-1993, une clause de mérite est instaurée et le montant est réduit. Puis le nombre de nouvelles bourses par an est contingenté à 500 (1 000 depuis 2007). Résultat : en 1988-1989, 98 % des étudiants étaient boursiers, 72 % en 1993, 35 % en 1995-1996 et 19 % en 1999. Un prêt d'études avec intérêt est instauré en 1994 – année de la décision néocoloniale de dévaluer le franc CFA⁹. Dans le domaine de ces prêts, le pays a été un « pionnier » en Afrique de l'Ouest, même si la Banque mondiale déplore le faible taux de recouvrement¹⁰, 9,18 % seulement en 2006. En 2006-2007, 67 % des étudiants bénéficient d'un soutien financier public. Parmi eux, 11 % sont

7. P. Zagré, 1994, *Les politiques économiques du Burkina Faso. Une tradition d'ajustement structurel*, Karthala.

8. *L'indépendant*, n° 775 du mardi 8 juillet 2008, « Point de mire. SYNTER. Déclaration sur la situation à l'université de Ouagadougou » (le 4 juillet) ; « Les universités africaines saturées et démunies », *Le Monde*, 5 février 2009.
9. À sa création en 1945, le franc CFA valait 2 francs français, puis 2 centimes après l'adoption du Nouveau franc en 1960. Il sera dévalué de 50 % en 1994.
10. Banque mondiale, « Enseignement supérieur en Afrique francophone. Quels leviers pour des politiques financièrement soutenables ? », *Document de travail n° 103*, 2007.

boursiers, 60,1 % sont aidés et 29,3 % ont obtenu un prêt¹¹. Par ailleurs, depuis les années 1990, il existe des droits d'inscription : 5 000 FCFA puis 7 500 FCFA en 1999, 15 000 FCFA en 2002. La paupérisation des étudiants durant la décennie 1990 était justifiée par la théorie du capital humain selon laquelle les études supérieures sont un investissement que doit consentir l'individu pour en tirer ultérieurement des avantages personnels substantiels.

L'inadaptation de l'université aux réalités du pays est une antienne déjà ancienne au Burkina Faso. Dès 1985, lors des journées nationales du ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique (MESSRS), la professionnalisation et la rationalisation de l'enseignement supérieur sont préconisées. En 1988, le séminaire national de l'enseignement supérieur de Saria retient déjà l'idée d'un contingentement des bourses. Puis, en 1992, un colloque sur l'enseignement supérieur s'interroge « *Quelle alternative pour l'enseignement supérieur burkinabé d'aujourd'hui et de demain ?*¹². » Les États généraux de l'éducation en 1994 affirment que le supérieur doit être réservé à une élite¹³. Mais, c'est sans doute la rencontre organisée en 1998 par le Centre de recherche et de déve-

loppement international (CRDI) et le MESSRS qui préfigure le plus certainement la refondation de l'université de Ouagadougou et l'arrimage futur au système LMD¹⁴. La question de la professionnalisation y est centrale, mais d'autres thèmes apparaissent : la mise en cause des enseignants à travers l'évaluation, l'efficacité externe de l'université, l'implication de la société civile dans sa gestion... Deux ans après, dans le contexte de la plus grave crise sociopolitique dans le Burkina Faso post-révolutionnaire¹⁵, intervient la « Refondation » de l'université : entre autres les facultés sont remplacées par des UFR, les diplômes orientés vers la professionnalisation, surtout, les efforts des années 1990 pour la démocratie universitaire sont annihilés avec le retour des responsables nommés par le pouvoir¹⁶. C'est la première fois que le pays connaît une année invalidée, contrairement à de nombreux pays de la sous-région où le phénomène est plus fréquent. La réforme a été déclenchée par la crise sociopolitique. Mais elle était prévue, comme l'a admis le ministre de l'Enseignement supérieur : « *Le gouvernement a un plan à long terme [pour l'université de Ouagadougou] Il a estimé que c'était l'occasion d'engager ce processus pour obtenir un enseignement supérieur qui réponde*

11. L. Chouli, *op. cit.*

12. CSB, Sness, CGT-B, Synter, *À propos de la refondation de l'université de Ouagadougou*, 5 décembre 2000.

13. R. Bakyono-Nabaloum, 2002, *L'accès à l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Colloque AREB (Atelier de recherche sur l'éducation au Burkina), « La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso », Ouagadougou, 19-22 novembre 2002.

14. MESSRS et CRDI, 1998, *Actes du séminaire sur le thème : l'université de Ouagadougou au XXI^e siècle. À la recherche de l'efficacité et de la performance.*

15. Après l'assassinat le 13 décembre 1998 du journaliste Norbert Zongo et de trois de ses compagnons.

16. P. Bianchini, 2002, *op. cité.*

aux besoins du pays¹⁷. » Surtout, cette refondation a eu des relents de néocolonialisme : elle a été menée de façon étroite avec la Coopération française, notamment avec l'ancienne secrétaire générale de l'université d'Évry, Colette Liot¹⁸. En revanche, l'écrasante majorité des enseignants a refusé de participer à cette réflexion, dont l'objectif était de faire de l'université de Ouagadougou en ce début de XXI^e siècle : « *Une université performante et pertinente ; une université professionnelle et professionnalisante ; une université à l'écoute de son environnement socioéconomique tant national qu'international*¹⁹. » Bref, la stratégie de Lisbonne dans le texte... mais pas sur la mappemonde.

L'entrée des pays du CAMES dans le LMD

Le CAMES justifie son engagement dans ce processus par l'échec des réformes de la décennie 1990 et par la mondialisation. Ainsi, les effets de cette dernière (nouvelles technologies, diversification des formes d'étude et d'apprentissage, enseignement à distance) modifieraient la problématique de la qualité, de l'habilitation et de la reconnaissance des diplômés²⁰. Il y aurait aussi l'émergence du privé,

comme si les États ne l'avaient pas favorisée dans le cadre des plans d'ajustement structurel. Dès 1989, le privé dans l'enseignement en général est vu comme « *incontournable*²¹ ». En 2002, on comptait une dizaine d'établissements supérieurs privés au Burkina Faso²², en 2006-2007 une trentaine. En 2001-2002, le privé accueillait 1 600 étudiants, 4 600 en 2005-2006, plus de 6 000 en 2008.

Les séminaires se sont multipliés : Dakar et Yaoundé sur la gouvernance des universités, organisés par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et la Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien, Ouagadougou 1 organisé par la Coopération française et Ouagadougou 2 par l'AUF et la Banque mondiale. À leur suite, le CAMES s'est intéressé à l'insertion dans le système mondial de l'enseignement supérieur. Des décisions ont été prises : résolution n° 4 de la 28^e session du Conseil des ministres du CAMES (avril 2006), décision des chefs d'État de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (2005) et directive de l'UEMOA (2007). Quinze universités ouest-africaines ont choisi d'aller à la réforme en se réunissant dans le Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique occidentale, créé en 2005.

17. CSB, Sness, CGT-B, Synter, *op. cit.*

18. MESSRS, 2000, *La refondation de l'Université de Ouagadougou*, Travaux des commissions, Rapport final, nov. 2000.

19. *Idem.*

20. Mamadou Moustapha Sall (secrétaire général du CAMES), « L'enseignement supérieur d'Afrique francophone et le processus de Bologne », *AIV Horizons, Nouvelles de l'enseignement supérieur dans le monde*, 10/2007, vol. 13, n° 4.

21. P. Bianchini, « Crises de la scolarisation, mouvements sociaux et réformes des systèmes d'enseignement en Afrique noire : le cas du Sénégal et du Burkina Faso (1966-1995) », thèse pour le doctorat de sociologie, Paris VII 1997.

22. R. Bakyono-Nabaloum, *op. cit.*

L'inadaptation de l'université

Les réformes sont partout justifiées par l'inadaptation de l'université au monde moderne. En Afrique en général, au Burkina Faso en particulier, des « études » sur les perspectives d'emploi des étudiants visent à objectiver ces constats, en dépit du fait que dans ce pays le secteur moderne (secteurs public et privé formel) est quasi inexistant avec moins de 5 % des emplois²³, contre plus de 90 % pour le secteur non structuré (agriculture et informel). Pourtant, ce sont bien les politiques néolibérales et néocoloniales qui ont démantelé le secteur moderne. Les mesures imposées par les IFI ont provoqué un effondrement des emplois salariés tant publics que privés. Les effectifs de la fonction publique burkinabé sont passés de 54 % des emplois du secteur moderne en 1974, à 33 % en 1985 et à 24 % en 1993²⁴. Les analyses comme « *la participation des formés du supérieur au secteur moderne n'est pas systématiquement associée à l'occupation d'un emploi qualifié*²⁵ » sont censées prouver la déconnexion de l'université avec le marché du travail, caractérisé de la façon suivante par la

Banque mondiale²⁶ : « *Un faible niveau d'alphabétisation des adultes et une forte morbidité, la qualité du capital humain reste médiocre*²⁷ ». De fait, si l'étudiant doit s'orienter en fonction du marché de l'emploi, il doit aussi être un auto-entrepreneur car il « *ne devra pas attendre d'être employé à la sortie de l'université*²⁸ ». À la lecture du guide, il est frappant de constater que sous couvert de modernité, on veuille façonner un « produit ». En 1998 déjà, le ministre et le CRDI prévoyaient que l'université de Ouagadougou devait mettre sur le marché « *des produits [...] propres à favoriser ou renforcer la compétitivité du Burkina Faso dans l'économie mondiale* » et déplorent les « *espèce [s] non produite [s]* » !²⁹.

La finalité du passage au LMD est donc « *d'améliorer le rendement des universités [...] l'enseignant enseigne donc de manière à ce que l'étudiant réussisse* ». Dès lors, il est censé être un consultant managérial ou un *coach*, avec un suivi personnalisé pour modeler un néo-sujet prêt à « *affronter le monde du travail* ». Mais, comment croire qu'il peut apporter un suivi personnalisé alors que le ratio étudiants/enseignant est pléthorique (en

23. A. Mingat, 2007, « Education and Labor Markets: A Match Difficult to Achieve in Sub-Saharan African Countries », IREDU-CNRS, 2007.

24. E. Delvaux, 2001, « Le défi de l'économie informelle », *L'Afrique face à la mondialisation : le point de vue syndical*, Éducation ouvrière 1991/2, n° 123.

25. Unesco/Breda, Pôle Dakar, 2008, *Réformes de l'enseignement supérieur en Afrique : éléments de cadrage*.

26. Banque mondiale, 2006, « Créations d'emplois pour la réduction de la pauvreté au Burkina Faso », *Rapport n° 38335 - BF*, département Développement humain II (AFTH2) Région Afrique.

27. Il n'y a pas d'erreur dans la ponctuation.

28. Sauf mention contraire, les citations sont extraites de ADEA/REESAO 2008, Guide de formation du LMD à l'usage des institutions d'enseignement supérieur d'Afrique francophone, *op. cit.*

29. MESSRS et CRDI, 1998, *op. cit.*

2006/2007, 1 pour 60 à l'université de Ouagadougou, 1 pour 55 à l'ENSK) ? En outre, dans ce système, l'année académique comme temps universitaire n'a plus de sens : on ne parle plus des redoublements. Déjà dans le secondaire, les programmes sont conçus de sorte que tout élève à l'issue d'un cycle puisse poursuivre ses études ou entrer dans la vie active pour « *éliminer les déchets* »³⁰. L'étudiant est présenté comme un consommateur-roi jouissant de ressources humaines, documentaires, etc. : cette illusion d'avoir tous les moyens pour réussir vise à déresponsabiliser l'État et à hyperresponsabiliser l'étudiant. Par ailleurs, en dépit des politiques d'immigration de plus en plus répressives, spécialement envers les pays du Sud, le guide affirme : « *Il [l'étudiant] jouit d'une mobilité à travers les espaces universitaires dans le monde* » (sic !). Alors que les pays européens, notamment, privilégient l'accueil des étudiants avec lesquels ils peuvent obtenir « *la réciprocité des avantages* », donc ceux venant d'Europe ou des pays développés³¹ ! L'étudiant est comptable de son éventuel échec, on ne lui permet même plus de dire comme il y a vingt ou trente ans : « *C'est la faute à la société.* » Sommé d'« *acquérir les comportements qui vont [le] transformer en étudiant adapté aux exigences du LMD* », il a

l'illusion d'être un consommateur sur un grand marché mondial alors qu'il a vocation à être un consommable.

Arguments populistes

Le discours selon lequel les étudiants seraient des privilégiés est autant partagé au Nord qu'au Sud. Au Burkina Faso, il existe peu d'études sur leur origine sociale pour confirmer ou infirmer cette hypothèse. Cependant, la suppression des bourses a écarté nombre d'élèves et d'étudiants d'origine sociale modeste. « *Avec la prise en compte du niveau des revenus des parents, les élèves enfants de cultivateurs et d'éleveurs ont été les principaux bénéficiaires des bourses : en 1970-1971, 83 % d'entre eux ont été boursiers, ce qui représentait les trois quarts des bourses*³². » Mais des clauses de mérite et la diminution des bourses les ont désavantagés : « *De 71,3 % en 1969-1970, la proportion des élèves boursiers dans l'enseignement secondaire est passée à 30,1 % en 1981-1982, à 15,2 % en 1993-1994, à 6,8 % en 1995-1996, puis à 1,7 % en 2000-2001*³³. » Aujourd'hui, « *il n'y a plus de bourses* »³⁴. L'accent a été mis sur l'enseignement de base, pour faire des consommateurs qui consomment d'autant mieux qu'ils savent lire, écrire

30. Réforme du système éducatif, disponible sur : www.messrs.gov.bf.

31. B. Le Gall, Ch. Soulié, *Voyage en terre d'asile académique : éléments pour une histoire sociale des étudiants étrangers de Paris VIII et d'ailleurs* (à paraître).

32. M. Pilon, M. Wayack, 2003, « La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso : que peut-on en dire aujourd'hui ? », *Cahiers d'études africaines*, XLIII (1-2), 169-170, p. 63-86.

33. *Ibid*

34. Formation syndicale, 2005, « Sur mondialisation, multinationales et dialogue social dans les systèmes de production mondiaux ».

et compter...

Pour l'UEMOA, une réforme profonde nécessite des changements importants au niveau du financement pour assurer « *le virage [néolibéral] souhaité* » :

- « *l'orientation des étudiants* » ; l'augmentation de la tarification, « *condition essentielle* » ;
- l'augmentation « *de la contribution des étudiants et des parents* », décrite comme « *la principale mesure* » ;
- « *la réduction des charges sociales* » (repas, hébergement, etc.) des établissements par une participation des « *utilisateurs* » et par la privatisation de ces services en considérant qu'« *une action trop brusque sur tous les fronts risque de provoquer de forts mouvements sociaux* » ;
- « *la nécessité de l'indépendance du budget des universités par rapport à l'État* » ;
- le partage de la souveraineté entendue comme devant faciliter l'harmonisation entre les États ;
- la modification du statut de l'enseignant-chercheur.

Le système LMD va contenter les « entrepreneurs » de l'enseignement, libres, eux, de circuler. Les dépenses mondiales d'éducation représentent 2 000 milliards de dollars³⁵ ! D'ailleurs, au Burkina Faso, les établissements privés se multiplient aussi sous le « label LMD »³⁶. En outre, l'ancien colonisa-

teur prend une part active à l'application du LMD à travers l'Agence universitaire de la francophonie, l'agence Édufrance et la Coopération. La promptitude des universités africaines à l'adopter s'inscrit dans le rapport de domination entre la France, et plus largement l'Europe, et l'Afrique.

En Afrique, le néolibéralisme a donc pris place dans le supérieur depuis deux décennies. Mais il a dû faire face à la résistance des étudiants. L'université de Ouagadougou a connu plusieurs crises majeures depuis 1990, sans compter les perturbations annuelles : en mai 1990, en 1992-1993 contre les plans d'ajustement structurel, prolongée en 1997, en 2000, ce qui a abouti à la « refondation », en 2002 contre le doublement des droits d'inscription, en 2008, ce qui a été l'occasion pour l'État de mettre en place un dispositif de contrôle et de surveillance sur le campus³⁷. Il est à craindre qu'avec l'entrée dans ce système, les mobilisations soient plus difficiles, alors qu'elles seront davantage nécessaires.

Mise au pas de l'université

Au Burkina Faso, l'*identité étudiante* est forte, les étudiants étant souvent à l'avant-garde des luttes dans la société. Or, leur entrée dans la « *guerre économique* » risque de les atomiser. En cela, l'injonction à bâtir un parcours personnalisé renforcera l'indi-

35. CETRI, *L'offensive des marchés sur l'université, Points de vue du Sud*, Alternatives Sud, L'Harmattan, 2004.

36. A. Nyamba, 2007, « Le LMD dans les universités africaines au sud du Sahara.

Nouveaux acteurs et nouveaux rapports au savoir », in S. Mazzela, (dir.), *op. cit.*, p. 77-88.

37. L. Chouli, *op. cit.*

vidualisme. Le mouvement étudiant pourra-t-il trouver les ressorts de la mobilisation en étant éclaté dans différentes structures, avec des membres à l'affût des évolutions du « marché de l'emploi » et avec pour seul projet de vie de « s'y placer », contre les autres devenus concurrents ? En outre, le temps académique jouait jusque-là en défaveur des étudiants, mais aussi à leur profit. Selon une règle du CAMES, l'université peut en effet voir ses diplômes annulés si elle subit deux années blanches en dix ans. Cela obligeait l'État à engager des négociations en cas de conflit. Désormais quelle sera la marge de manœuvre des étudiants ? Avec la doctrine de « l'apprentissage tout au long de la vie », comment les étudiants pourront-ils lutter pour leurs conditions d'études dès lors que la capitalisation leur permet « *une gestion plus rationnelle des étapes de [leur] progression universitaire* » ? D'ailleurs, « *finir une année sans trouble* » est une des attentes du LMD. De la même façon, les liens étroits entre étudiants et enseignants dans les luttes sociales pourraient se déliter : un risque de se transformer en « client » existe à l'image de l'Unef en France, qui entend « *mettre des limites à la "liberté académique" pour promouvoir une plus grande disponibilité [des enseignants chercheurs] envers les étudiants*³⁸ ». Le danger du LMD, en plus de la privatisation de l'enseignement, est de modeler un état

d'esprit. Un état d'esprit nécessaire à la guerre économique du tous contre tous et à la marchandisation des rapports sociaux, déjà bien présent en Occident, comme le prouve l'indifférence de la majorité des enseignants-chercheurs en France qui réagissent quand l'université est mise en cause alors qu'ils se sont tus lors du démantèlement des autres services publics. Ce n'est pas le cas, globalement, pour les universitaires en Afrique, spécialement au Burkina Faso où le mouvement syndical a une histoire originale et a plusieurs fois favorisé la convergence des luttes dans la société. ■

38. F. Schultheis, M. Roca i Escoda, P.-F. Cousin, (dir.), *Le cauchemar de Humboldt, Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Raisons d'agir, 2008.